



Le VI congrès de la CGS

Le VI congrès de la Confédération générale des syndicats a eu lieu le 14 septembre 2007 à Moscou.

115 délégués, représentant 9 centrales syndicales nationales des Etats indépendants de la CEI et 29 Unions régionales des syndicats sectoriels, les invités des structures interétatiques de la CEI, du patronat, des unions syndicales internationales et nationales, ainsi que de la presse ont pris part au congrès.

Mikhaïl Chmakov, président de la CGS, président de la Fédération des syndicats indépendants de la Russie (FNPR), a inauguré et a dirigé les séances du congrès.

Vladimir Scherbakov, secrétaire général de la CGS, qui a présenté le rapport de l'activité de la Confédération pour la période entre le IV et le VI congrès (2002-2007), a mis en relief son bilan principal.

Le mouvement syndical de la CEI après son IV congrès a mené l'activité dans les conditions de l'accroissement du processus de

globalisation. Le rapport souligne que la résolution des problèmes du passage des industries et des entreprises de la CEI aux nouvelles conditions et à l'ouverture au marché mondial est une phase incontournable dans la résolution de l'objectif principal – création des conditions pour un travail décent dans les pays de la CEI.

Le rapporteur a appelé les organisations membres de la CGS à faire tout leur possible pour atteindre durant le période à venir des buts suivants:

- augmenter sensiblement le salaire moyen;
- introduire le salaire minimum qui ne doit pas être inférieur au minimum vital;
- augmenter la pension de retraite minimum en la portant au minimum vital et augmenter jusqu'à 40% le remplacement du salaire par la pension retraite, niveau mondialement reconnu;
- faire revenir les systèmes de protection sociale des travailleurs aux principes d'assurance et rétablir la participation des syndicats à la gestion des fonds d'assurance sociale.

Le rapport de la Commission de contrôle a été présenté par Vladimir Kanichev, président de la Commission.

14 dirigeants des organisations membres ont pris part à la discussion du rapport de la CGS. Andréy Mrost, représentant de la Confédération syndicale internationale (CSI), et Vladimir Kolmogorov, vice-président du Congrès international des employeurs, ont salué les participants au congrès.

Le congrès a apporté des amendements et des suppléments aux Statuts de la CGS et au Règlement de la Commission de contrôle de la Confédération, a adopté des documents suivants:

- “Les orientations principales de l’activité de la Confédération générale des syndicats pour les années 2007-2012”;
- Le message aux chefs d’Etat et de Gouvernement, aux présidents des Parlements des pays de la CEI “Le salaire minimum interprofessionnel garanti”;
- Le message aux chefs d’Etat et de Gouvernement, aux présidents des Parlements des pays de la CEI “Des conditions dignes de la vie aux retraités de la CEI!”;
- La résolution “Les droits des travailleurs et des syndicats”;
- La résolution “La migration de travail – un nouveau défi pour les syndicats de la CEI”;
- La résolution “Le travail avec les jeunes”;
- La résolution “Sécurité du travail – une tâche importante pour les syndicats de la CEI”;

- La déclaration liée au 30^{ème} anniversaire de la Déclaration de principes tripartite sur les entreprises multinationales et la politique sociale de l’OIT.

Le congrès a élu les organes dirigeants de la Confédération générale des syndicats – le Conseil et le Comité Exécutif de la CGS.

Mikhaïl Chmakov, président de la FNPR a été élu président de la CGS.

Victor Karnyuchine, président de la Fédération des syndicats des travailleurs des branches forestières de la CEI, a été élu vice-président de la CGS.

Vladimir Scherbakov a été élu secrétaire général de la CGS.

A la première réunion du Conseil de la CGS Natalya Podchibyakina, Albert Potapov et Valériï Youriev ont été élus secrétaires généraux adjoints de la CGS.

Alexandre Chourikov, président de l’Union internationale des syndicats des travailleurs du transport routier de la CEI, a été élu président de la Commission de contrôle de la CGS.

Les participants au congrès ont reçu les messages de salutation de la part de: M. Ilham Aliév, président de la République d’Azerbaïdjan, Kourmanbek Bakiév, président de la République de Kirghizistan, Sergéy Mironov, président de l’Assemblée interparlementaire de la CEI, président du Conseil de la Fédération (chambre haute) du Parlement de la Russie, Vladimir Rouchaïlo, président du Comité Exécutif de la CEI, Mikhaïl Krotov, secrétaire général de l’Assemblée interparlementaire de la CEI, d’autres dirigeants des organi-

sations d'Etat et sociales de la CEI. (Vous pouvez trouver l'information plus détaillée en anglais sur le site-internet: www.vkp.ru "International pages").

La Déclaration de la CGS à l'occasion de la Journée des Nations Unies

Annuellement, le 24 octobre le monde célèbre la Journée des Nations Unies. Ce jour-là, la Confédération générale des syndicats qui réunit les centrales syndicales des pays de la Communauté des Etats Indépendants et 31 Unions internationales des syndicats de branche confirme encore une fois sa haute appréciation du rôle de l'ONU en tant que garant principal de la paix et de la sécurité sur notre planète.

Les syndicats de nos pays expriment leur satisfaction que durant ces dernières décennies l'ONU prête une attention toujours plus grande aux problèmes de politique sociale, à son rôle dans la stabilité dans le monde. Les rencontres de haut niveau sur le développement social, la situation de la femme, le développement durable, l'environnement, etc, auxquelles les syndicats ont pris une part active, ont contribué à la mise en avant des problèmes sociaux. Les documents importants, adoptés récemment par l'ONU, précisément "Les objectifs du Millénaire pour le développement" et le Pacte global, sont une contribution importante dans l'élaboration des nouvelles approches pour résoudre les problèmes comme le respect des

droits de l'homme, l'application des normes internationales de travail, la protection sociale des travailleurs, le développement durable, et représentent pour les travailleurs et leurs organisations syndicales un intérêt incontestable.

La CGS salue la ligne consécutive de l'ONU qui vise à attirer les organisations de la société civile, y compris les syndicats et d'autres ONG, à la préparation des instruments internationaux, à la recherche des réponses adéquates aux défis de la globalisation.

A son VI congrès, tenu récemment, la CGS qui a le statut officiel auprès du Conseil économique et social (ECOSOC) et du Département de l'information publique (DPI) de l'ONU, a confirmé qu'elle "soutiendra et popularisera l'activité de l'ONU et de ses organisations spécialisées, visant à renforcer la dimension sociale de la politique internationale, à résoudre les problèmes du développement durable, à réduire la pauvreté, à combattre l'arbitraire et le retard économique dans le sens des obligations dont les leaders mondiaux se sont chargés lors du Sommet de Copenhague en 1995. La CGS et ses organisations membres vont contribuer à réaliser le programme de l'ONU adopté en 2000 "Les objectifs du Millénaire pour le développement" et d'autres initiatives pour sauvegarder la paix et la sécurité dans le monde, pour atteindre le désarmement, l'arrêt et la prévention des conflits militaires".

Nous sommes persuadés que le rôle et l'importance de l'ONU et

de son système va croître au fur et à mesure que la globalisation se renforcera. Les syndicats de la CEI ont toujours apporté et apporteront leur contribution possible pour soutenir l'activité de l'ONU visant à atteindre les buts susmentionnés.

La Déclaration de la CGS concernant la situation en Géorgie

Ces derniers jours la situation s'est aggravée sérieusement en Géorgie où la CGS a une organisation membre.

Sur l'ordre du président de la Géorgie Mikhaïl Saakashvili les manifestations populaires pacifiques ont été brutalement réprimées à Tbilissi. L'état d'urgence a été imposé dans le pays, plusieurs droits et libertés fondamentales des citoyens ont été limités. On a aussi limité le travail des moyens d'information, plusieurs chaînes de télévision ont été fermées, certains leaders de l'opposition ont été soit arrêtés, soit expulsés du pays.

Tous ces événements se passent dans la situation d'une profonde crise économique. Pour ses indices sociaux, caractérisant les conditions de vie des citoyens, la Géorgie se trouve à l'une de dernières places dans la CEI. Plusieurs mesures adoptées dans le pays sont contraires aux droits syndicaux et représentent en soi l'ingérence dans les affaires intérieures du mouvement syndical géorgien.

Le nouveau Code du travail a été élaboré et adopté sans consultation avec l'Union des syndicats de la Géorgie, certaines de ses dispositions sont en flagrante contradiction avec les conventions fondamentales de l'OIT. Cela a été souligné dans le dernier rapport d'experts de l'OIT sur l'application des conventions et des recommandations. Il n'est pas étonnant que ces dernières actions de pouvoirs géorgiens ont été condamnées par le mouvement syndical mondial.

La Confédération générale des syndicats qui réunit les centrales syndicales nationales de 9 pays de la CEI et 31 unions internationales syndicales de branche a exprimé sa profonde préoccupation quant au développement de la situation en Géorgie et ses conséquences possibles.

La CGS appelle les pouvoirs géorgiens de prendre des mesures immédiates pour normaliser la situation, lever l'état d'urgence, revenir à l'ordre constitutionnel, préparer et organiser les élections présidentielles dans les conditions de paix et de démocratie, en prenant en compte la volonté des travailleurs et du peuple géorgien.

La visite de la délégation de la Confédération nationale des syndicats de Moldova à Moscou

Invitée par la CGS, la délégation de la Confédération nationale des syndicats de Moldova (CNSM), composée du président de la CNSM Léonid Manea et de vice-présidents

de la Confédération Oleg Budza et Mihail Hincu, s'est rendu à Moscou du 20 au 21 décembre 2007.

Le but de la visite – les consultations sur le développement ultérieur de la coopération entre les deux organisations et l'adhésion de la CNSM à la Confédération générale des syndicats.

La Confédération nationale des syndicats de Moldova a été fondée le 7 juin 2007 par la fusion de deux centrales – la Confédération des syndicats de la République de Moldova, membre de la CGS, et la Confédération des syndicats libres de la République de Moldova "Solidaritate". La CNSM réunit actuellement plus de 600 000 membres des syndicats. La fondation de la centrale unique dans ce pays est un événement important dans la vie du mouvement syndical national: la scission longue de sept ans a été dépassée et l'intégrité du mouvement syndical rétablie.

Lors de la visite, la délégation a eu des rencontres avec le président de la CGS, président de la Fédération des syndicats indépendants de la Russie Mikhaïl Chmakov, avec le secrétaire général de la CGS Vladimir Scherbakov et le secrétaire général adjoint de la Confédération Albert Potapov.

Les dirigeants syndicaux moldaves ont informé la CGS de la situation dans le mouvement syndical moldave, de pas concrets de la centrale pour renforcer les syndicats, pour rendre plus efficace leur activité dans la défense des droits et des intérêts des travailleurs.

Il y a eu un échange franc et ouvert d'opinions sur la situation dans le mouvement syndical dans la CEI après le VI congrès de la CGS, sur les relations entre la CGS et la CNSM.

Il a été entendu que la délégation de la CGS se rendra en Moldova en février 2008.

La CGS coopère avec les structures législatives de la CEI

Une délégation de la CGS dirigée par le secrétaire général de la Confédération Vladimir Scherbakov a pris part aux réunions de l'Assemblée Interparlementaire de la CEI et de l'Assemblée Interparlementaire de la Communauté Eurasienne tenues le 31 octobre 2007 à Saint-Pétersbourg.

Les problèmes de la migration, qui représentent un intérêt incontestable pour les syndicats, ont été discutés à ces assises. Selon les différentes estimations, on compte dans la CEI 4 à 10 millions de migrants, parmi lesquels 80 - 85% sont des migrants clandestins. Dans ces conditions, il est nécessaire de moderniser la base juridique, de coordonner la politique de migration des Etats membres de la Communauté, de renforcer leur coopération dans ce domaine.

En Russie et au Kazakhstan, on élabore des programmes sociaux qui comprennent aussi la résolution des problèmes de la migration, on ouvre des centres d'information

et des centres de formation professionnelle pour les migrants. On essaye de les faire sortir de la clandestinité, jusqu'à présent sans grand succès.

La création d'un Conseil des dirigeants des Services fédéraux des migrations des pays de la CEI, qu'on a décidé de créer lors de la réunion, pourrait contribuer à la résolution sans délai des problèmes de la migration. La CGS se propose de participer aux travaux de ce Conseil à titre d'observateur. L'Assemblée a soutenu la Déclaration sur la politique de migration concertée des pays de la CEI adoptée à la réunion des chefs d'Etat de la CEI le 5 octobre 2007 à Douchanbé (Tadjikistan).

Arménie: le congrès de la centrale syndicale

La Confédération des syndicats d'Arménie (CSA) a tenu son congrès le 26 novembre à Erévan. 117 délégués représentant 23 syndicats de branche, 4 700 organisations de base, plus de 400 000 membres des syndicats ont participé à ce forum.

Il a été souligné au congrès que la situation socio-économique dans le pays s'améliore petit à petit. Durant les dix premiers mois de l'année 2007, le PIB a augmenté de 13,3% par rapport à l'année 2006. A partir du premier novembre 2007, le salaire moyen a atteint la somme de 230 dollars, les pensions de retraite ont été augmentées de 60% à partir du premier janvier 2008. Cependant plusieurs

problèmes socio-économiques restent encore à résoudre.

Hrach Hovhannisian, vice-président de la centrale, a souligné dans le rapport de la Confédération présenté au congrès que le nouveau Code du travail, qui est entré en vigueur en 2005, joue un rôle important dans la régulation des relations de travail. Cependant les syndicats ont préparé déjà 69 amendements à apporter à ce document. Un accord sur la réalisation d'un programme du travail décent pour les années 2007-2011 a été signé. A présent on est en train de reviser le programme stratégique de lutte contre la pauvreté, à la réalisation duquel les syndicats participent activement.

Les syndicats sont sérieusement inquiets que 75% des entreprises industrielles sont entre les mains privées, et que les organisations syndicales n'y sont pas présentes.

Les syndicats d'Arménie défendent activement les droits et les intérêts des travailleurs. Comme il a été souligné au congrès, rien que tout dernièrement ils ont gagné dans les tribunaux 54 procès, la plupart des cas concernaient les salaires.

Le congrès a apporté des amendements et des suppléments aux Statuts, a adopté le programme d'actions pour les années 2008-2012. Le congrès a souligné l'importance pour la Confédération de lancer la publication de son organe de presse.

Eduard Tumasian a été élu président de la CSA.

Bélarus: les syndicats contrôlent l'application de la législation de travail

La Fédération des syndicats de Bélarus a analysé les résultats du contrôle social de l'application de la législation de travail en Bélarus en 2007.

Il s'est avéré que la plupart des violations du Code du travail dans les entreprises contrôlées et dans le pays en général sont les suivantes:

- la violation du contenu et des conditions des contrats de travail;
- la violation des délais des règlements des comptes avec les travailleurs lors de licenciements;
- la violation des délais des règlements des comptes pour les congés payés;
- la violation des normes d'utilisation des peines disciplinaires;
- la violation de la tenue des livrets de travail;
- le refus de donner aux travailleurs des congés supplémentaires pour les travaux insalubres;
- le refus de payer les heures supplémentaires et les jours fériés;
- l'absence dans les entreprises des règlements intérieurs.

Cette information a été déposée au ministère du Travail et de la Protection sociale qui est chargé de contrôler l'application de la législation de travail en vigueur. 96% des remarques des syndicats ont

été prises en compte et la situation a été normalisée.

Kazakhstan: la réunion de la Commission tripartite

La réunion de la Commission tripartite pour les questions du partenariat social et les relations sociales et de travail a eu lieu à Astana le 16 novembre 2007.

La Commission a déterminé les branches dans lesquelles il est prévu de créer des commissions bi- et tripartites en tant qu'organes permanents pour régler entre les partenaires sociaux les questions sociales et élaborer les accords tarifaires. La Commission a aussi discuté de problèmes des systèmes de pension retraite par branche de l'industrie. La Commission a chargé les organisations des travailleurs et des employeurs de préparer durant l'année 2008 des calculs nécessaires afin de déterminer le niveau des cotisations bénévoles des travailleurs, occupés aux travaux lourds et insalubres, à la caisse de retraite.

Kirghizistan: les salaires augmentent

Grâce aux efforts des syndicats, le niveau des salaires des principales catégories des travailleurs augmentent. En 2007 les salaires des travailleurs de la santé, de l'enseignement, de la culture et de la science ont été augmentés de 30%. Le salaire moyen a atteint dans la République 3 727 soms, soit 98 US dollars.

Russie: la FNPR est inquiétée par les conditions de travail des salariés

Le Conseil général de la FNPR a discuté à sa réunion du 24 octobre 2007 des actions possibles des syndicats quant aux conditions insatisfaisantes du travail et de la santé des salariés.

Le Conseil a souligné que ces conditions insatisfaisantes sont provoqués par le manque d'attention de la part des organes fédéraux et régionaux, ainsi que des employeurs et de leurs associations. Ces dernières dix années la médecine de travail a été pratiquement liquidée. Le traumatisme industriel augmente. Les services fédéraux de la sécurité de travail n'existent plus, le nombre des inspecteurs de travail dans les régions a été sensiblement réduit. Les actes normatifs concernant la sécurité de travail sont périmés, la réforme de la sécurité sociale est stoppée.

Ayant exprimé son inquiétude profonde quant à cette situation, le Conseil général a proposé au gouvernement de la Russie d'adopter une Conception du développement de la médecine moderne de travail, de créer une commission interministérielle de la sécurité de travail et de la santé des travailleurs et d'attribuer aux inspecteurs techniques des syndicats les fonctions d'inspecteurs d'Etat. La FNPR a appelé la Douma (chambre basse du Parlement) de ratifier les conventions de l'OIT №№ 187 (sécurité du travail) et 176 (branche houillère), et

apporter des amendements nécessaires au Code du travail. D'autres propositions visant à améliorer la sécurité du travail et la santé des travailleurs ont été avancées.

Russie: la FNPR exige la stabilisation des prix

La FNPR a fait une déclaration "La hausse des prix pour l'alimentation de base et les produits et les services de première nécessité". La déclaration souligne que ce dernier temps les prix pour les produits et les services, y compris pour le logement, les loyers, le transport public, la communication, l'électricité et le gaz ont augmenté. Les loyers et les services communaux ont augmenté de 13,3%, le transport de 10,6%, la communication de 10,8%, l'électricité de 11,6%, et le gaz de 18-19%.

La hausse des prix incontrôlée et dénuée de fondement touche premièrement les familles pauvres et démunies, et ne correspond pas aux salaires et aux revenus de la population, surtout des travailleurs du secteur public et des retraités, et baisse sensiblement le niveau de vie de la majorité de la population de la Russie.

La FNPR a exigé que les pouvoirs législatifs et exécutifs prennent des mesures efficaces pour stabiliser les prix, adopter des lois antimonopoles, stimuler la concurrence et la production nationale, régulariser les marchés des marchandises, lutter contre la corruption omniprésente et

réaliser une politique des revenus de la population qui puisse garantir l'augmentation du niveau de vie de la population.

Russie: les syndicats contre le travail atypique

La FNPR a organisé à Moscou du 28 au 29 novembre 2007 une table ronde sur le thème "Les formes atypiques du travail et la position des syndicats" à laquelle l'expérience russe et internationale dans les relations tripartites de travail, ainsi que la position des syndicats ont été discutées.

Plusieurs centrales syndicales d'Azerbaïdjan, de Bélarus, du Kazakhstan, de Russie et d'Ukraine, ainsi que les représentants du Conseil régional européen de la CSI, de la CES, des fédérations syndicales internationales et du Bureau de l'OIT à Moscou ont pris part à cette rencontre.

Le document final, qui a été adopté à la table ronde, souligne que "l'utilisation dans nos pays des formes atypiques du travail, premièrement de la sous-traitance, détériore sensiblement les garanties de l'emploi et les conditions du travail, met en question les possibilités collectives de la défense des travailleurs et présente aux employeurs de nouvelles possibilités pour lutter contre les syndicats et les affaiblir".

Les relations tripartites de travail, qui apparaissent avec l'utilisation de la sous-traitance, le transfert du

travailleur d'une compagnie à l'autre pour l'utilisation de son travail, ne sont pas acceptables et ne sont pas prévues par la législation de la Russie, ainsi que d'autres pays de la CEI".

Les représentants des centrales syndicales d'Azerbaïdjan, de Bélarus, du Kazakhstan, de Russie et d'Ukraine se sont prononcés contre les tentatives d'utiliser la sous-traitance dans leurs pays et l'intention de la légaliser.

Russie: convention collective générale sans protocole de divergences

La dixième convention collective générale pour les années 2008-2010 a été signée à Moscou le 21 décembre 2007 par les centrales syndicales, les unions des employeurs et le gouvernement de la Russie.

Un fait remarquable, contrairement aux années précédentes, les parties ont réussi à signer la convention sans protocole de divergences. Elles ont trouvé un compromis sur le point de dispute principal – l'augmentation du SMIG jusqu'au minimum vital qui sera majoré à partir du 1^{er} décembre 2008.

Mikhaïl Chmakov, le coordinateur du groupe des travailleurs à la Commission tripartite de travail, Oleg Eremeev, du groupe des employeurs, et Tatyana Golikova, la ministre de la Santé et du Développement social ont signé cette convention.

Ukraine: la FSU exige l'arrêt de la hausse des prix

Les syndicats d'Ukraine sont inquiétés par la hausse spectaculaire des prix pour les produits de consommation et exige des mesures urgentes pour l'arrêter. Il en est question dans un Message adopté par le Présidium de la Fédération des syndicats d'Ukraine le 18 octobre 2007 qui a été adressé au Président de la République, au gouvernement, aux dirigeants des pouvoirs exécutifs et législatifs, aux organisations des employeurs et aux partis politiques.

La FSU a exprimé au nom de ses membres sa profonde indignation quant'à la hausse continue des prix. Les syndicats ont signalé que durant l'année en cours les prix pour l'alimentation, y compris fruits et légumes, viande et produits carnés, pâtes alimentaires, ont augmenté de 12,7%.

Le Message dit que "passionnés par les législatives, par la lutte pour le pouvoir, les partis politiques ont surchauffé l'inflation par leurs promesses".

Il s'est avéré, souligne le Message, que les pouvoirs n'ont pas pu contrarier la hausse des prix, ont sous-estimé les facteurs climatiques, politiques et macroéconomiques. Cela prouve l'absence totale de la politique d'Etat en matière de prix.

Les syndicats ont exigé que les pouvoirs entreprennent toutes les mesures possibles pour arrêter la

hausse sans fondement des prix et des tarifs.

Ukraine: les syndicats pour l'amélioration du budget d'Etat

Le Présidium de la FSU a discuté à sa réunion du 18 octobre 2007 de la participation des syndicats à la formation du budget d'Etat pour l'année 2008.

En discutant le projet du budget d'Etat, le Présidium a noté certains moments positifs dans la formation du budget, précisément l'augmentation des dépenses pour la couverture sociale. Il a été souligné en même temps que les syndicats doivent lutter pour donner à ce budget une vraie orientation sociale et consolider le mouvement syndical national pour défendre mieux les droits constitutionnels des travailleurs.

Les organisations membres de la FSU ont soutenu la décision du Présidium et ont fait dans leurs messages à la centrale syndicale plusieurs propositions visant à améliorer la participation des syndicats au processus de formation du budget d'Etat.

Certaines de ces propositions seront avancées lors de la discussion avec les organes du pouvoir d'Etat.

Ukraine: la FSU discute de la coopération avec le gouvernement

Le Présidium de la FSU tenu le 20 décembre a discuté des

orientations principales de la coopération avec le gouvernement.

Les membres du Présidium ont discuté des actions prioritaires de la Fédération pour la période à venir dont, la signature d'une nouvelle convention générale, la participation à la préparation du projet de Programme d'Etat de développement économique et social, du budget d'Etat pour l'année 2008, l'adoption du Code du travail, la participation plus active des syndicats à la résolution des grandes questions de l'Etat, l'activité future du Conseil national socio-économique tripartite.

Les pensions de retraite dans les pays de la CEI, que faire pour les augmenter?

La hausse des prix alimentaires a détérioré la situation des millions des gens, a frappé fort les retraités, a provoqué une vague de mécontentement dans beaucoup de régions de la CEI.

Les centrales syndicales des pays de la CEI ont exigé que les pouvoirs entreprennent des mesures urgentes pour arrêter la hausse des prix. Quelle est donc la situation actuelle avec les pensions de retraite dans les différents pays de la Communauté?

En **Azerbaïdjan**, à partir du 1^{er} janvier 2007, la partie assurée de la pension a été indexée conformément à l'indexation des prix de consommation en 2006. Le 1^{er} août 2007, la pension minimum a atteint 58 dollars. Il est prévu de

porter la pension de retraite minimum au minimum vital avant la fin de 2008.

En **Arménie**, en octobre 2007, une décision a été prise de majorer à partir de janvier 2008 la pension minimum de 12 à 19 dollars.

En **Bélarus**, à partir du novembre 2007, la pension de retraite minimum pour les hommes ayant l'ancienneté de 23 ans et pour les femmes avec l'ancienneté de 20 ans est de 92 dollars. La pension de retraite minimum est de 22 dollars. Le minimum vital en septembre 2007 a été de 40 dollars.

En **Géorgie**, des suppléments à la pension de retraite minimum ont été établis pour l'ancienneté de 5 ans de 1,2 dollars et pour l'ancienneté de 25 ans, de 6 dollars.

Au **Kazakhstan**, la pension minimum à partir de 2007 est de 82 dollars.

Au **Kirghizistan**, le mois d'octobre 2007 a été officiellement proclamé le mois du soutien social des seniors. A partir du 1^{er} octobre 2007, la partie de base de la pension est de 10,5 dollars; la partie assurée est majorée de 10%.

En **Moldova**, les pouvoirs ont pris la décision de réformer le système de la pension et de le mettre en conformité avec les normes internationales. Grâce à ces efforts, à partir du mois de mars 2007, la pension de retraite moyenne a atteint 34 dollars. On a aussi prévu

de créer des caisses de retraite privées.

En **Russie**, vu la hausse des prix pour l'alimentation, on a augmenté à partir du 1^{er} décembre 2007 la partie de base de la pension de 12 dollars. Peu avant, à partir du 1^{er} octobre, la partie de base de la pension a été déjà majoré et a atteint 52 dollars. En 2010 il est prévu de porter la pension de retraite au minimum vital.

En **Ouzbekistan**, à partir du 1^{er} août 2007, la pension de retraite a été multipliée par 1,25. La pension de retraite minimum a égalé 25 dollars. Le 16 novembre 2007, on a augmenté la pension minimum la portant à 30 dollars.

En **Ukraine**, grâce aux efforts des syndicats, le parlement a pris la décision de réformer le système de pension et de créer un système à trois échelons: le système actuel solidaire, le système obligatoire cumulatif et les caisses de retraite privées bénévoles.

Les syndicats des travailleurs du transport par eau discutent de leurs problèmes

Le IV congrès de la Confédération des syndicats des travailleurs du transport par eau (CSTTO) a eu lieu le 16 octobre 2007 à Kiev. Les délégations des organisations membres d'Azerbaïdjan, de Bélarus, de Géorgie, de Kirghizistan, de Russie et d'Ukraine y ont pris part, ainsi que des syndicats associés de Leutonie, de Lituanie et d'Esto-

nie. Plusieurs invités ont aussi assisté au congrès, y compris le représentant de la CGS.

Dans le rapport général et dans les interventions des délégués il a été souligné que durant la période écoulée à partir de 2002, la Confédération a beaucoup fait pour défendre les droits et les intérêts des travailleurs de la branche, pour rendre plus solidaires et mieux organisées les actions des syndicats membres.

Pourtant plusieurs problèmes restent encore à résoudre: les arriérés de salaires, la baisse du trafic maritime et fluvial, les pertes de l'emploi, la corruption (les marins sont souvent obligés à payer pour trouver un emploi), des mainmises illégales dans les ports et la piraterie dans certaines régions du monde.

Parmi les problèmes aigus les délégués ont aussi souligné l'offensive contre les droits syndicaux de la part des employeurs, les tentatives d'écraser par les moyens administratifs et punitifs le mouvement de protestation des dockers de Novorossiïsk, le passage à tabac d'un militant syndical à Kaliningrad. Dans ces conditions les délégués ont souligné la nécessité de renforcer la solidarité à l'intérieur de la Confédération et à l'échelle mondiale.

Les délégués ont approuvé l'activité internationale de la Confédération, ses relations avec la Fédération européenne du transport et avec l'ITF. Il a été décidé d'amplifier les relations avec l'ITF.

Les délégués ont apprécié hautement l'activité de la CGS, son aide dans la préparation de la loi-cadre sur le travail des marins, dont la ratification est exigée par la Confédération.

Le congrès a adopté "Les grandes orientations de l'activité de la CSTTO pour les années 2007-2012", ainsi que plusieurs autres documents parmi lesquels "Le Code d'honneur syndical des travailleurs du transport par eau".

Guéorguiy Stoliarenko a été élu président de la Confédération.

Les syndicats des cheminots se pronocent pour l'unité d'actions

Le III congrès de la Confédération internationale des syndicats des travailleurs du chemin de fer a eu lieu le 15 novembre 2007 à Ekaterinbourg. 34 délégués de toutes les organisations membres ont pris part au congrès.

Guénadiy Kosolapov, secrétaire général de la Confédération, a mis en relief dans son rapport présenté au congrès que durant les cinq dernières années il a eu des grands changements dans l'industrie ferroviaire. Plusieurs chemins de fer de la CEI et des pays Baltes ont été dénationalisés et se sont transformés en compagnies privées. En Estonie, Arménie et Géorgie, ce sont les étrangers qui gèrent les chemins de fer.

Cependant, le dialogue social entre l'administration et les syndi-

cats a permis de préserver une politique sociale dans la branche en cette période des changements radicaux, de garantir aux travailleurs une couverture sociale nécessaire et des avantages de branche, une stabilité dans les collectifs de travail. Tout cela a contribué aussi à l'unité syndicale.

Les intervenants au congrès ont souligné que grâce aux séminaires, réunions, conférences, échanges réguliers des matériaux analytiques, organisés par la Confédération, des approches et des formes nouvelles ont été adoptées par les syndicats membres. Cela concerne p.ex. l'indéxation des salaires, les principes d'assurance des travailleurs, des caisses de retraite privées bénévoles, le système de transfert des cotisations syndicales, etc.

Les délégués ont aussi souligné la nécessité de renforcer la solidarité d'actions entre les syndicats membres de la Confédération et de rendre plus actif son activité de formation. Il a été proposé d'élaborer un document avec les normes essentielles pour les travailleurs de la branche, les conditions concernant la rémunération, le travail et le repos, les pensions de retraite et l'assurance, espèce de convention collective générale pour tous les travailleurs de la branche au niveau de la région.

Nikolay Nikiforov a été élu président et Guénadiy Kosolapov, secrétaire général de la Confédération.

PUBLIÉ PAR LE DÉPARTEMENT INTERNATIONAL
ET
LE CENTRE DES RELATIONS PUBLIQUES DE LA CGS
42, LENINSKY PROSPECT
117119, MOSCOU, RUSSIE
TÉLÉFAX +7(095) 938-2155
TÉLÉPHONE +7(095) 952-2782
+7(095) 938-8649
E-MAIL: inter@vkp.ru
SITE INTERNET: www.vkp.ru

**LA CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DES SYNDICATS (CGS), UNION INTERNATIONALE,
A ÉTÉ CRÉÉE À SON PREMIER CONGRÈS LE 16 AVRIL 1992.**

**SES STATUTS ADOPTÉS AU PREMIER CONGRÈS ONT ÉTÉ PARTIELLEMENT MODIFIÉS
ET COMPLÉTÉS AU DEUXIÈME CONGRÈS DE LA CGS, LE 22 SEPTEMBRE 1993, AU TROISIÈME CONGRÈS DE LA CGS,
LE 18 SEPTEMBRE 1997 ET AU CINQUIÈME CONGRÈS (EXTRAORDINAIRE) DE LA CGS, LE 26 MARS 2004.**

LES OBJECTIFS PRINCIPAUX DE LA CGS SONT LES SUIVANTS:

**LA COORDINATION DES ACTIONS DE SES ORGANISATIONS AFFILIÉES DANS LE DOMAINE DE LA DÉFENSE
DES DROITS SOCIAUX DES TRAVAILLEURS, DES ÉTUDIANTS ET DES RETRAITÉS;
LA PROTECTION DES DROITS ET DES GARANTIES DE L'ACTIVITÉ DES SYNDICATS;
LE DÉVELOPPEMENT DE LA SOLIDARITÉ SYNDICALE INTERNATIONALE
ET COORDINATION DE LA POLITIQUE INTERNATIONALE DE SES ORGANISATIONS AFFILIÉES.**

**LA CGS RÉALISE SON ACTIVITÉ CONFORMÉMENT AUX NORMES UNIVERSELLEMENT RECONNUES
DU DROIT INTERNATIONAL, SUR LES PRINCIPES DE L'AUTONOMIE TOTALE ET DE L'ÉGALITÉ EN DROITS
ET EN OBLIGATIONS DES ORGANISATIONS AFFILIÉES.**

**LA CGS GROUPE ACTUELLEMENT LES CENTRALES SYNDICALES NATIONALES D'ARMÉNIE,
D'AZERBAÏDJAN, DE BIÉLORUSSIE, DE GÉORGIE, DU KAZAKHSTAN, DE KIRGHIZISTAN, DE MOLDAVIE,
DE RUSSIE, DU TADJIKISTAN, D'OUBÉKISTAN, D'UKRAINE,
AINSI QUE 32 UNIONS INTERNATIONALES SYNDICALES DE BRANCHE.**

**LA CGS EST OUVERTE POUR LA COOPÉRATION À TOUTE CENTRALE SYNDICALE
INDÉPENDAMMENT DE SON AFFILIATION. D'AUTRE PART, L'ADHÉSION À LA CGS
NE LIMITE PAS L'AUTONOMIE DE SES ORGANISATIONS AFFILIÉES.**

**LA CONFÉDÉRATION A LE STATUT D'OBSERVATEUR AUPRÈS DE L'ASSAMBLÉE INTERPARLEMENTAIRE DES ÉTATS DE LA CEI,
DU CONSEIL DES CHEFS D'ÉTATS ET DES PREMIERS-MINISTRES DE LA CEI,
DU COMITÉ ÉCONOMIQUE INTERÉTATIQUE DE LA CEI, ETC.**

AU PLAN INTERNATIONAL, ELLE A LE STATUT CONSULTATIF RÉGIONAL DE L'OIT, DE L'ECOSOC ET DU DIP DE L'ONU.

**LE CONGRÈS EST L'ORGANE SUPÉRIEUR DE LA CGS QUI EST CONVOQUÉ AU MOINS UNE FOIS TOUS LES CINQ ANS
ET ENTRE LES DEUX CONGRÈS LE CONSEIL ET LE COMITÉ EXÉCUTIF.**

LE CONTRÔLE FINANCIER EST EFFECTUÉ PAR LA COMMISSION DE CONTRÔLE FINANCIER DE LA CGS.

MIKHAÏL CHAMAKOV EST PRÉSIDENT DE LA CGS, VLADIMIR SCHERBAKOV EST SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.

CHER LECTEUR,

Le bulletin d'information de la CGS "Inform-Contact" est également diffusé par E-mail. En outre, les
versions française et anglaise de notre publication sont disponibles sur notre site Internet:

www.vkp.ru